L'accueil d'entreprises

Depuis de nombreuses années, Le Mans Métropole s'appuie sur une politique d'aménagement du territoire dynamique. Infrastructure, foncier dédié aux activités économiques et immobilier d'entreprise favorisent l'implantation d'entreprises et le développement de projets.

Page modifiée le lundi 26 février 2024 • Données Le Mans Métropole

Immobilier d'entreprise

© Ville du Mans

Pour favoriser l'implantation d'entreprises sur son territoire, Le Mans Métropole a développé une panoplie d'outils pour répondre aux besoins et aux attentes des entreprises en fonction de leur spécificité et de leur stade de développement.

Pépinières généralistes

Les pépinières généralistes favorisent l'accueil des activités artisanales dans les premières années d'existence de l'entreprise.

Pépinières thématiques

Les pépinières thématiques visent à accueillir et accompagner les jeunes entreprises qui relèvent des filières-clés du territoire. Elles leur offrent notamment des équipements spécifiques.

- L'innovation,
- le numérique, avec la Ruche numérique et le Fab lab,
- le biomédical, avec la halle des technologies médicales,
- l'acoustique,
- la créativité.

Villas d'entreprises

Les villas d'entreprises de 600 m² ou les bâtiments industriels permettent de répondre à des besoins d'hébergement spécifiques pour les industriels et les artisans.

Nous vous invitons à consulter le site de Le Mans Développement, agence de développement économique de Le Mans Métropole, pour retrouver les locaux actuellement disponibles à la location et à la vente.

Aide à l'immobilier d'entreprise

Afin de soutenir les entreprises qui se développent et investissent sur son territoire, Le Mans Métropole a mis en place un dispositif d'aide à l'immobilier pour **accompagner les petites et moyennes entreprises**.

Objectifs

Cette aide vise à augmenter les capacités de financement des entreprises et faciliter leur accès au crédit bancaire.

Par ailleurs, dans une démarche de transition écologique, cette aide vise aussi à accompagner les entreprises pour que leurs projets immobiliers contribuent à la **préservation des sols**. Ainsi, sont conseillés par les services techniques de Le Mans Métropole les projets qui peuvent mettre en place des solutions économes en foncier.

- L'extension verticale,
- la densification intérieure,
- la construction en hauteur,
- la réhabilitation de bâtiments en friche

Le cas échéant, les projets mettant en œuvre ces solutions peuvent se voir octroyer un **bonus** pour compenser les surcoûts liés.

Forme

Le dispositif classique prend la forme d'un accompagnement financier composé d'une part de subvention et d'une part de prêt à taux zéro.

En cas d'octroi du bonus, l'aide prend la forme d'une subvention unique. En outre, les taux d'accompagnements sont doublés et les plafonds relevés.

Conditions

L'attribution de l'aide n'est pas automatique. Elle résulte d'un examen qui détermine notamment l'**intérêt économique local**.

Vous pourrez remplir notre formulaire de demande après avoir pris connaissance de notre règlement complet et vérifié l'éligibilité de votre projet.

TÉLÉCHARGER : LE RÈGLEMENT DU DISPOSITIF
(pdf, 696 ko)

Zones d'activités

Les zones d'activités s'étendent sur 1800 ha ce qui représente environ 8 % du territoire de Le Mans Métropole. Ces sites sont répartis de manière équilibrée pour favoriser l'implantation d'entreprises et le développement de projets.

Vous pouvez retrouver les disponibilités foncières sur le site de Le Mans Développement, agence de développement économique de Le Mans Métropole.

Reconversions de sites

À Actisud, ancien site Phillips, la démolition partielle du bâtiment principal a été engagée en 2017.
© Ville du Mans

Les reconversions d'anciens sites industriels offrent des possibilités d'implantation.

Actisud

Suite au départ de l'entreprise Philips, Le Mans Métropole a fait l'acquisition du site de 11 ha pour éviter qu'il ne devienne une friche industrielle. Ce site bénéficie d'une localisation géographique et d'une **desserte autoroutière privilégiée** à proximité directe du circuit des 24 Heures du Mans.

Grâce à ces atouts et au travail collectif des acteurs du développement économique, Le Mans Métropole a réussi a réindustrialiser progressivement ce site qui accueille cinq sociétés et plus de 300 salariés.

En 2017, le Mans Métropole a engagé la démolition partielle du bâtiment principal qui n'était plus adapté pour l'accueil d'activités économiques. Les parcelles ainsi libérées sont proposées à la vente pour permettre à des entreprises d'installer leur activité à proximité directe du circuit de 24 Heures.

Vitaxis

L'ancien site des abattoirs du Mans, avenue Pierre-Piffault, a été reconverti avec succès en pôle agroalimentaire. Il accueille huit entreprises qui emploient plus de 180 salariés.

Des terrains sont encore disponibles pour de nouvelles implantations.

57

sites

C'est le nombre de zones d'activités présentes sur le territoire de Le Mans Métropole.

PLUS LOIN

Besoin d'être accompagné dans votre projet d'implantation ? Rapprochez-vous de Le Mans Développement, agence de développement économique de Le Mans Métropole.